

Bruxelles, le 19 mai 2026  
(OR. en)

9368/26

COH 82  
CADREFIN 217  
POLGEN 121  
ECOFIN 621  
ENV 516  
TRANS 312  
PECHE 178  
JAI 603  
ENER 249  
MI 486  
MAR 76  
COMPET 576  
SAN 305  
SUSTDEV 41  
RECH 221

#### NOTE DE TRANSMISSION

---

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	18 mai 2026
Destinataire:	Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2026) 199 final
Objet:	COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS concernant l'inclusion de la Norvège dans la Stratégie de l'Union européenne pour la région de la mer Baltique

---

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2026) 199 final.

---

p.j.: COM(2026) 199 final



Bruxelles, le 18.5.2026  
COM(2026) 199 final

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU  
CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ  
DES RÉGIONS**

**concernant l'inclusion de la Norvège dans la Stratégie de l'Union européenne pour la  
région de la mer Baltique**

# INCLUSION DE LA NORVÈGE DANS LA STRATÉGIE DE L'UNION EUROPÉENNE POUR LA RÉGION DE LA MER BALTIQUE

## 1. Introduction

Le 14 décembre 2007, dans les conclusions de la présidence, le Conseil européen a invité la Commission à présenter une stratégie de l'Union européenne pour la région de la mer Baltique. À la suite de cette demande, la Commission a largement consulté les parties prenantes. Le 10 juin 2009, elle a adopté la communication sur la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique<sup>1</sup> (ci-après la «stratégie de l'UE»), la première stratégie macrorégionale de l'UE. Le Conseil européen a approuvé la stratégie dans ses conclusions des 29 et 30 octobre 2009<sup>2</sup>, invitant «toutes les parties concernées à agir promptement et à veiller à ce que la stratégie [de l'UE] [...] soit pleinement mise en œuvre.».

La Commission a ensuite publié un rapport sur l'état d'avancement des travaux en juin 2011. Dans ses conclusions du 15 novembre 2011, le Conseil des affaires générales a invité la Commission à réexaminer la stratégie de l'UE pour le début de 2012. Le 23 mars 2012, la Commission a adopté une communication<sup>3</sup> répondant à cette demande en proposant i) d'améliorer les priorités stratégiques et de mettre en adéquation les politiques avec les financements, ii) de clarifier les responsabilités des différents acteurs concernés, et iii) d'améliorer la communication.

La stratégie de l'UE est mise en œuvre par huit États membres (Allemagne, Danemark, Estonie, Finlande, Lettonie, Lituanie, Pologne et Suède) et s'articule autour de trois objectifs généraux: *Sauver la mer Baltique, Désenclaver la région et Accroître la prospérité*. Les objectifs visent à relever divers défis communs et interconnectés dans la région, tels que l'adaptation au changement climatique, la sécurité maritime, l'énergie, les transports, la connectivité, la compétitivité et la protection civile.

Pour atteindre les objectifs de la stratégie de l'UE, les gouvernements des pays participants se sont engagés à aligner leurs priorités nationales et régionales et à mobiliser les financements européens et nationaux pertinents pour mettre en œuvre le plan d'action. Depuis 2013, le plan d'action de la stratégie de l'UE a été mis à jour à quatre reprises afin de tenir compte des priorités régionales et de l'UE ainsi que des besoins émergents. Le plan d'action actuel, adopté en février 2021<sup>4</sup>, a davantage aligné la stratégie de l'UE sur les objectifs de l'Union et rationalisé sa structure en réduisant le nombre d'actions, en les regroupant en quatorze domaines d'intervention et en créant une unité de soutien spécifique.

La stratégie de l'UE met l'accent sur les États membres qui bordent la mer Baltique, mais considère favorablement la coopération avec les pays voisins non membres de l'Union, y compris la Norvège. Le 7 novembre 2025, la Norvège a présenté à la présidence estonienne de la stratégie de l'UE une demande formelle d'adhésion à ladite stratégie en tant que membre à part entière. Le 28 novembre 2025, les huit États membres participant à la stratégie de l'UE et

---

<sup>1</sup> COM(2009) 248 final du 10 juin 2009.

<sup>2</sup> Conclusions du Conseil européen des 29 et 30 octobre 2009, (EUCO 15265/1/09 REV 1)

<sup>3</sup> COM(2012) 128 final du 23 mars 2012.

<sup>4</sup> SWD(2021) 24 final du 15 février 2021.

représentés au sein du groupe des coordinateurs nationaux ont approuvé cette demande. Le 5 décembre 2025, la présidence de la stratégie de l'UE a transmis à la Commission la décision du groupe des coordinateurs nationaux d'inclure la Norvège dans la stratégie de l'UE. Elle a ensuite présenté la décision au Conseil le 24 mars 2026, l'invitant à prendre les mesures nécessaires pour inclure la Norvège dans la stratégie de l'UE en tant que neuvième pays participant.

Dans ses conclusions du 5 mai 2026, le Conseil a salué et accepté la demande présentée par les pays participant à la stratégie de l'UE. Il a invité la Commission européenne à prendre les mesures nécessaires pour inclure la Norvège dans la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique, à modifier la stratégie de l'UE en conséquence et à la soumettre au Conseil.

## **2. Inclusion de la Norvège dans la stratégie de l'UE**

### **1. Contexte politique**

La Norvège est un partenaire de longue date dans la région de la mer Baltique. Au fil des ans, elle a contribué aux travaux dans les domaines d'intervention et à plusieurs projets menés dans le cadre de la stratégie de l'UE. La Norvège participe en tant qu'observateur au groupe des coordinateurs nationaux, l'organe décisionnel le plus élevé de la stratégie de l'UE, et participe au programme Interreg pour la région de la mer Baltique, la principale source de financement. Ce programme et la stratégie de l'UE sont étroitement liés parce qu'ils s'appliquent dans la même zone géographique et se renforcent mutuellement. La stratégie de l'UE définit le cadre stratégique et les objectifs, tandis que le programme Interreg finance des projets qui mettent en œuvre les objectifs et soutiennent la gouvernance de la stratégie de l'UE.

À la suite du début de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, la stratégie de l'UE a suspendu la coopération avec la Russie et la Biélorussie, ce qui a encore remodelé le paysage politique et géopolitique de la région. Bien que ce changement ait quelque peu limité la capacité de la stratégie de l'UE à relever des défis régionaux communs tels que la pollution, l'atténuation du changement climatique, la perte de biodiversité et la gestion des risques maritimes, les parties prenantes ont néanmoins intensifié leur coopération, y compris dans le cadre de contacts pratiques quotidiens à différents niveaux et dans différents domaines d'intervention.

Dans ce contexte, et compte tenu des évolutions géopolitiques, environnementales et économiques importantes dans la région de la mer Baltique, ainsi que de l'engagement de longue date de la Norvège dans la stratégie de l'UE et de son intérêt croissant pour une coopération plus approfondie au sein de la macrorégion, il convient de formaliser la participation de la Norvège sur un pied d'égalité avec les huit États membres qui mettent déjà en œuvre la stratégie de l'UE.

### **2. Participation de la Norvège à la stratégie de l'UE**

Le présent addendum à la communication initiale sur la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique, présentée le 10 juin 2009, définit les rôles et responsabilités de la Norvège dans la gouvernance à plusieurs niveaux de la stratégie de l'UE et ses relations avec les autres pays participants.

Grâce à son inclusion dans la stratégie de l'UE, la Norvège aura le droit de participer à toutes les structures de gouvernance de la stratégie de l'UE, y compris le forum annuel, le groupe des coordinateurs nationaux, les groupes de pilotage des domaines d'intervention et tout autre organe de gouvernance. Elle assumera également le rôle de coordinateur pour un domaine d'intervention. La Norvège dialoguera avec les parties prenantes à différents niveaux (autorités régionales et locales, société civile, entreprises et universités), reflétant ainsi les principes de gouvernance à plusieurs niveaux de la stratégie de l'UE.

### **3. Conclusions**

L'inclusion formelle de la Norvège dans la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique renforcera encore la dimension régionale de la stratégie de l'UE et le lien entre la stratégie de l'UE et le programme Interreg pour la région de la mer Baltique. Elle permettra également d'accroître le réservoir d'expertise et de ressources, d'approfondir la coopération interétatique dans la région et de faire en sorte que les défis communs soient relevés plus efficacement. La participation sur un pied d'égalité avec les autres pays participants permettra à la Norvège d'approfondir sa coopération dans un contexte macrorégional et de soutenir la réalisation des objectifs de la stratégie de l'UE dans l'intérêt de l'ensemble de la région.